

**CADRE DE PROGRAMMATION PAYS  
(CPP)  
2013-2016**

**Avril 2013**

# Table des matières

Sigles et abréviations .....	4
Préambule.....	6
Introduction.....	7
I- ANALYSE DE LA SITUATION .....	8
1-1- Contexte national.....	8
I-2- Situation et perspectives.....	8
I-3- Examen et Revue des politiques et des programmes .....	10
1-4- Gouvernance et parties prenantes .....	11
II. AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FAO ET DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION.....	12
II-1- Aide internationale et activités de la FAO au Gabon .....	12
II-2- Avantages comparatifs de la FAO perçus par les partenaires de développement .....	14
II-3- Avantages comparatifs par rapport aux cadres stratégiques de la FAO .....	14
II-5- Capacité d'exécution de la FAO.....	14
II-6- Domaines prioritaires de l'assistance de la FAO.....	15
III- PROGRAMMATION AXEE SUR LES RESULTATS .....	15
III-1- Domaine d'intervention prioritaire 1: Développement d'une agriculture responsable.....	15
III-2- Domaine d'intervention prioritaire 2 : amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.....	16
III-3- Domaine d'intervention prioritaire 3 : Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres juridiques concertés et intersectoriels .....	17
IV- DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION.....	18
IV-1- Mise en œuvre .....	18
IV-2- Suivi et évaluation.....	19
IV.3. Mobilisation des ressources .....	20
ANNEXES .....	1
Annexe 1 : Matrice des priorités .....	2
Annexe 2 : Matrice des résultats (A) CPP Gabon 2013-2016 .....	3
Annexe 3: Matrice des résultats (B) CPP Gabon 2013-2016.....	9
Annexe 4: Plan d'action.....	14
Annexe 5 : Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (Avantages comparatif de la FAO).....	17
Annexe 6 : Programme de terrain de la FAO au Gabon .....	18
Annexe7 : Stratégie Genre CPP .....	20
Annexe 8 : Stratégie de mobilisation de ressources.....	22



## Sigles et abréviations

<b>AFD :</b>	Agence Française pour le Développement
<b>AGASA :</b>	Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire
<b>APA :</b>	Accès aux ressources génétiques et partage des avantages issus de leur utilisation
<b>BAD:</b>	Banque Africaine pour le Développement
<b>CCA :</b>	Comprehensive Country Assessment
<b>CEBEVIRHA:</b>	Commission du bétail, de la viande et des Ressources Halieutiques
<b>CEEAC :</b>	Communauté Economique des Etats de L’Afrique Centrale
<b>CEMAC :</b>	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
<b>COMIFAC :</b>	Commission des Forêts de l’Afrique Centrale
<b>COREP :</b>	Commission Régionale des Pêche du Golf de Guinée
<b>CNCA :</b>	Comité National du <i>Codex Alimentarius</i>
<b>CNPMT/NMTPF:</b>	Cadre National de Priorités à Moyen Terme/National Medium Term Priorities Framework
<b>DSCRP :</b>	Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>EEI :</b>	Evaluation Externe Indépendante
<b>EU :</b>	Union Européenne
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
<b>FLEGT :</b>	Forest Law Enforcement, Governance and Trade Support Programme for African, Caribbean and Pacific Countries
<b>FIDA:</b>	Fonds International de développement Agricole
<b>HCR:</b>	Haut commissariat aux Réfugiés
<b>ISTA :</b>	Institut Supérieur des Technologies Avancées
<b>LODES :</b>	Loi d’Orientation du Développement Economique et Social
<b>LPES :</b>	Lettre de Politique Economique et Sociale
<b>MAEPDR :</b>	Ministère de l’Agriculture de l’Elevage de la pêche et du Développement Rural
<b>MEF :</b>	Ministère des Eaux et Forêts
<b>MEEDD :</b>	Ministère de l’Economie de l’Emploi et du Développement Durable
<b>NEPAD :</b>	New Partnership for Africa Development (Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique)

<b>OMD:</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPA :</b>	Organisation paysanne Agricole
<b>PAI :</b>	Plan d'action Immédiat
<b>CPP :</b>	Cadre de Programmation de Pays
<b>PADR :</b>	Projet Agricole et de Développement Rural
<b>PFNL :</b>	Produit Forestier Non Ligneux
<b>PDDAA :</b>	Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNSA :</b>	Programme national de Sécurité Alimentaire
<b>PRASA :</b>	Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale.
<b>PSSA :</b>	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
<b>SIAT :</b>	Société d'Investissements pour l'Agriculture Tropicale
<b>SMAG :</b>	Société Meunière et Avicole du Gabon
<b>SNU :</b>	Système des Nations Unies
<b>SODEPAL :</b>	Société d'Exploitation du Parc de la Lékédi
<b>UNDAF :</b>	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement )
<b>UNICEF :</b>	Organisation des Nations Unies pour la culture et la protection de l'Enfance

## **Préambule**

*Dans le but d'accroître l'efficacité des bureaux des pays et d'améliorer leur contribution au développement des capacités nationales dans les pays membres, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a procédé à des réformes organisationnelles visant à ce que les résultats produits soient désormais clairs et mesurables et produisent un impact visible sur les bénéficiaires cibles.*

*A cette fin, une attention particulière a été portée à la programmation stratégique au niveau des pays. C'est ainsi que le Cadre de programmation Pays (CPP) est venu remplacer le CNPMT (cadre national des priorités à moyen terme). Il pose les bases d'une approche plus intégrée dans le processus de programmation de la FAO. Fondé sur les priorités nationales en matière de développement agricole, il définit le cadre de collaboration à moyen terme, entre la FAO et les pays. Sa mise en œuvre est une étape importante dans la décentralisation de la FAO et l'exécution de la gestion axée sur les résultats.*

*La formulation du CPP a été l'occasion d'un dialogue constructif et inclusif entre le Gouvernement, les parties prenantes nationales et les partenaires au développement. Il a été également une bonne opportunité d'établir un lien étroit entre les orientations nationales contenues dans le Plan Stratégie Gabon Emergent PSGE, le cadre stratégique de la FAO au niveau global, régional et sous-régional, les engagements pris dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (PCNUAD) et les stratégies de coopération des partenaires techniques et financiers.*

*Le Gouvernement et la FAO ont convenu dans le cadre du présent CPP, de combiner leurs efforts en vue de la réalisation des effets attendus dans les domaines prioritaires suivants :*

- *Développement d'une agriculture responsable*
  - *Effet 1 : la production agricole est augmentée*
  - *Effet 2 : le potentiel productif des ressources naturelles est maintenu*
- *Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition*
  - *Effet 1: la sécurité sanitaire des produits à chaque étape de la chaîne alimentaire est renforcée*
  - *Effet 2: la situation nutritionnelle des populations est améliorée*
  - *Effet 3. la résilience aux chocs et crises alimentaires des groupes vulnérables est renforcée*
- *Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres juridiques concertés et intersectoriels*
  - *Effet 1 : le cadre institutionnel des différents sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural est mis en cohérence*
  - *Effet 2 : le système d'information, de statistiques et de suivi et évaluation est opérationnel.*

*Le budget global du CPP est de **13493500\$**. Les fonds disponibles sur le programme est **457 000\$** et la différence sera à mobiliser à travers les ressources publiques et privées nationales, les contributions des partenaires techniques et financiers y compris celles propres à la FAO.*

*Le Gouvernement et la FAO, en collaboration avec toutes les autres parties prenantes, s'engagent à rechercher et mettre en œuvre toutes les ressources nécessaires à l'exécution des actions envisagées.*

*Pour le Gouvernement :*

*Monsieur JULIEN NKOUE BEKALE*

*Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage  
De le Pêche et du Développement Rural*

*Pour la FAO*

*Monsieur Jean Claude Nguinguiri*

*Représentant a.i de la FAO au Gabon*

## **Introduction**

La priorité de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est de veiller à ce que tous les humains accèdent de façon régulière à une nourriture de bonne qualité leur permettant de mener une vie saine et active. Pour cela, l'atteinte de la sécurité alimentaire reste au cœur des préoccupations de la FAO et des efforts y sont consentis.

Au Gabon, malgré le faible taux des populations sous alimentées (inférieur à 5%) les problèmes d'insécurité alimentaire sont toujours récurrents et la FAO s'engage, depuis son installation au Gabon en à répondre aux requêtes formulées par le Gouvernement Gabonais pour y faire face. La FAO apporte ainsi son assistance dans la formulation, le financement et la mise en œuvre des programmes et projets, notamment le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA), le Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA) et divers projets couvrant les domaines de la gestion durable des ressources forestières, la production vivrière et l'élaboration des politiques agricoles.

En mars 2006, dans le but d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les agences du Systèmes des Nations Unies représentées au Gabon, à travers le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), se sont engagées à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement Gabonais et les autres partenaires au développement. Quatre domaines essentiels de coopération avaient été identifiés : (i) la réduction de la mortalité maternelle et infantile, (ii) la réduction de la mortalité et de la morbidité des maladies, (iii) l'amélioration de la gouvernance politique économique, sociale ainsi que la gestion durable des ressources naturelles et (iv) la réduction de la pauvreté. Ces quatre domaines de coopération ont été l'objet d'appui au Gouvernement par les institutions onusiennes au cours de la période 2007-2011. Ils répondaient aux analyses contenues dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) et la Loi d'Orientation du Développement Economique et Social (LODES) et aux analyses du bilan commun de pays (CCA).

La formulation, par la FAO du CPP répond aux nouvelles réformes engagées par l'organisation et obéit à un processus participatif. Celui-ci sera un produit issu de l'effort collectif des différentes parties prenantes, les représentants du Gouvernement, la FAO, la société civile, les organisations des producteurs et les autres partenaires internationaux. Il doit également répondre aux besoins prioritaires du pays de façon à mobiliser les ressources et à optimiser l'utilisation des capacités opérationnelles du pays. Le CPP devra ainsi conduire à la planification stratégique de tous les produits de la FAO et les services qui soutiennent la réalisation des résultats attendus au niveau du pays. En conséquence, son élaboration nécessite une collaboration effective avec le pays concerné, d'où une exigence de répartition claire des rôles et des responsabilités. La formulation du CPP fait appel à des équipes sectorielles et multidisciplinaires. Cette démarche permet de s'assurer du principe de subsidiarité qui est la pierre angulaire en matière de prise de décision à l'échelle nationale et au plus proche niveau de décentralisation possible.

Le CPP devra permettre de s'assurer que (i) le soutien apporté par la FAO dans le pays est le résultat d'une collaboration de l'ensemble des parties prenantes, (ii) le soutien apporté par la FAO au pays est pertinent, cohérent et ciblé, (iii) une meilleure compréhension de la nature et de la valeur des avantages comparatifs de la FAO est effective ; (iv) les rôles dans la réalisation des objectifs de développement du pays sont définis de manière collégiale, (v) l'appui financier pour la

mise en œuvre du programme de la FAO est disponible ; (vi) les synergies et les partenariats sont tissés avec différentes parties prenantes.

## **I- ANALYSE DE LA SITUATION**

### **1-1- Contexte national**

Le Gabon est situé au centre ouest de l'Afrique Centrale avec une superficie de 267 667 km<sup>2</sup>. Il fait partie du Bassin du Congo et 80 % du territoire national est recouvert par une forêt dense. Le climat est tropical chaud et humide, avec une pluviométrie bimodale.

Le pays compterait environ un million quatre cent quatre vingt mille (1 480 000) d'habitants (FMI 2009) dont la majorité vit dans les centres urbains (80%). La capitale Libreville et sa banlieue abritent plus de la moitié de la population.

Avec une industrie extractive dynamique (pétrole et minerais) et l'exploitation du bois, le Gabon se classe parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure avec un PIB par habitant estimé, selon le Fonds monétaire international (FMI), à plus de 10,000 dollars US en 2011. Malgré cela, plus d'un habitant sur trois vivraient sous le seuil de pauvreté (30% de pauvres résidant en milieu urbain et 45% en milieu rural). Le taux de chômage serait de 26%.

Le Gabon accueille sur son sol 13 000 réfugiés et demandeurs d'asile dont 9 000 Congolais. Le Gouvernement ayant décidé de déclarer unilatéralement la cessation du statut de réfugié pour cette population en 2010, le HCR s'efforce, en coopération avec les Autorités, de trouver des solutions pour les personnes concernées, en particulier par le biais du rapatriement librement consenti et de l'intégration sur place.

### **I-2- Situation et perspectives**

Depuis l'indépendance et avec le développement des industries extractives, la production agricole est en déclin. La contribution au PIB du secteur agricole est passée de 15% dans les années 1960 à 4,2% environ en 2009. Le pays est de plus en plus tributaire de l'extérieur pour satisfaire ses besoins alimentaires, la production nationale ne couvrant qu'à peine 40%, en volume, les besoins de la population. Les importations alimentaires ont atteint en valeur la somme de 250 milliards de francs CFA<sup>1</sup> en 2009 et le pays se trouve à un seuil critique risquant de poser, en cas de crise alimentaire globale, un grave problème de sécurité alimentaire.

#### **I-2-1- Agriculture**

Le potentiel agricole Gabonais est très important avec 5,2 millions d'hectares de terres arables, un réseau hydrographique riche et une pluviométrie abondante. Cependant, avec une population rurale réduite, pratiquant une agriculture rudimentaire de subsistance, coupée des marchés et des soutiens techniques pour des raisons à la fois infrastructurelles et institutionnelles, la production végétale annuelle est stable depuis plus de 10 ans est estimée à environ 800 000 tonnes dont plus de 90% est constituée de féculents, (bananes, racines et tubercules). Bien que le maraîchage soit en progression, il reste limité aux abords des grandes villes Libreville et Port Gentil. La production vivrière réduite n'arrive pas à satisfaire les besoins locaux et encore moins ceux des populations urbanisées. Les productions de rente et agro-industrielles sont représentées par le sucre, l'huile de palme, le caoutchouc, le café et cacao.

---

<sup>1</sup> Environ 500 millions de dollars des E.U.



### ***I-2-2- Elevage***

Le sous-secteur se caractérise par la faiblesse de la production liée, d'une part à la modicité de la pratique de l'élevage dans les exploitations familiales et le secteur moderne, et d'autre part, à la disponibilité de viande de brousse. Ainsi la production nationale de viande est estimée à 6900 tonnes, ne couvre qu'un peu plus de 10% des besoins estimés à 60000 tonnes pour une consommation évaluée à 40,8 kg par personne. Les spéculations portent essentiellement sur l'élevage des espèces à cycle court, poules pondeuses et élevage porcin et le gros bétail dont l'activité est en déclin.

### ***I-2-3- Pêche et Aquaculture***

Le Gabon dispose d'énormes potentialités halieutiques et aquacoles qui sont très faiblement exploitées. La pêche et l'aquaculture demeurent des activités modestes que ce soit en termes de production, de revenus ou de création d'emplois. Elles sont peu compétitives, et contribuent très peu à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire. En 2008, la production totale était estimée à environ 26300 tonnes dont 57% provenaient de la pêche artisanale. En 2009, la production aquacole était de l'ordre de 0.4% de la production nationale. La demande locale est actuellement estimée à 45 000 tonnes et les importations de l'ordre de plus d'un milliard compensent les déficits.

### ***I-2-4- Forêts et environnement***

La biodiversité de la forêt gabonaise est d'une richesse exceptionnelle. Avec quelques 8000 espèces répertoriées dont 300 essences ligneuses sont exploitables, seules une soixantaine d'essences est connue et une douzaine véritablement exploitées, au premier rang desquelles, l'Okoumé. A cela s'ajoute un potentiel important en produits forestiers alimentaires, parmi lesquels les produits forestiers non ligneux (PFNL) et la faune sauvage. Certains de ces produits notamment les PFNL restent encore mal connus et nécessitent un inventaire et une mise en valeur. Il convient cependant de préciser que le Gabon ne tire pas suffisamment de profit sur le bois en raison du faible taux de transformation et d'une faible-maîtrise de la chaîne de valeur. En vue de jeter les bases d'un assainissement de la filière, les pouvoirs publics ont interdit l'exportation des grumes.

Le Gabon a ratifié en janvier 1998 la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Conformément aux recommandations de la CCNUCC, le Gabon réalise un inventaire sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directs et indirects. Cet inventaire est réalisé pour les secteurs de l'énergie, des déchets et procédés industriels, de l'agriculture ainsi que de l'utilisation des terres. Le Gabon entend valoriser l'ensemble de ses potentialités naturelles et sortir de la dépendance économique pétrolière.

### ***I-2-5- Développement rural***

Le Gabon est considéré comme un pays nanti mais toujours en voie de développement, ainsi le pourcentage des Gabonais considérés comme pauvres est de 33%, le phénomène étant plus accentué en zone rurale où les populations vivent dans conditions difficiles : pauvreté et précarité alimentaire, voies de communication difficilement praticables, insuffisance et faible efficacité des services sociaux de base (écoles, dispensaires, eau potable, électricité etc.). Cette situation intensifie l'exode rural et prive le secteur agricole et rural de force de travail.

### ***I-2-6- Sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire***

La sécurité alimentaire et nutritionnelle au Gabon reste problématique compte tenu de la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'offre alimentaire et de la flambée récurrente des prix des denrées alimentaires. On considère que la malnutrition par carence toucherait moins de 5% de la population et concernerait les ménages pauvres urbains, les ruraux et les groupes sociaux les plus précaires tels les réfugiés et demandeurs d'asiles. Par ailleurs le pays est confronté par endroits et au niveau de certains groupes sociaux (riches comme pauvres) à des problèmes nutritionnels résultant de la méconnaissance des règles et pratiques d'une alimentation saine et équilibrée. Le double fardeau de la malnutrition (coexistence de la sous-nutrition et de la sur-nutrition) est un phénomène qui s'amplifie.

Sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments, le Gabon qui importe 96% de ses denrées alimentaires possède un cadre juridique et réglementaire obsolète et inadapté. Les contrôles sanitaires sont souvent redondants et basés sur les taxes. Enfin l'alimentation de rue se développe du fait de l'urbanisation.

### **I-3- Examen et Revue des politiques et des programmes**

La politique économique et sociale du Gouvernement Gabonais a été énoncée dans la lettre de déclaration de politique économique et sociale (LD PES) du 16 novembre 2010, dans le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR P) et dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Elle se fonde sur la valorisation des matières premières locales, la mise en valeur des potentialités de son écosystème et de ses ressources humaines.

Le PSGE a défini les stratégies de développement à l'horizon 2020 des différentes filières. Concernant le secteur agricole, le pays vise à relever le défi de la sécurité alimentaire, en augmentant l'offre de produits vivriers et en devenant exportateur de produits de cultures industrielles, l'objectif recherché étant de réduire de moitié ses importations alimentaires. Il s'agira, pour la production végétale, d'aménager les terres agricoles et de mettre en place les infrastructures économiques et sociales nécessaires au développement des filières agricoles ciblées, notamment les ceintures périurbaines de sécurité alimentaire, l'agriculture intensive à vocation vivrière. Pour la production animale, il s'agira de mettre en place un programme intégré de production de poulet de chair en partenariat avec un opérateur de référence et, pour les ressources halieutiques, d'assurer une plus grande implication des nationaux dans les activités de pêche et pisciculture et de rendre obligatoires les débarquements de la totalité de la pêche dans les ports de pêche et débarcadères gabonais.

Le renforcement des activités de formation, de recherche et de vulgarisation viendra soutenir l'accroissement de la production agricole.

Dans le secteur forestier, prenant en compte le contexte lié aux changements climatiques et le besoin de protection de l'environnement, le défi au Gabon est de concilier deux problématiques divergentes mais désormais liées : (i) la protection de l'activité majeure du puits de carbone des forêts tropicales, (ii) le droit des pays et de leurs peuples à exploiter les ressources de leur forêt. L'objectif à long terme est de faire du pays un leader pour le bois tropical certifié, exploité à partir d'une forêt sous aménagement durable jouant pleinement son rôle de puits de carbone et servant de sanctuaire à la biodiversité. Les stratégies se fondent sur une meilleure gouvernance de la forêt à travers (i) la réorganisation de l'exploitation forestière, (ii) la remise à plat de l'organisation des filières de transformation du bois à travers des pôles industriels permettant de mettre à la disposition des acteurs des infrastructures et services mutualisés, (iii) une meilleure maîtrise des coûts des

services logistiques (transport et fret portuaire); (iv) la valorisation et la gestion des secteurs de la viande de brousse et des PFNL.

En matière de développement rural, le PSGE, à travers sa politique de décentralisation, promeut l'accès équitable aux services sociaux de base à tous les Gabonais et prévoit la mise en place d'infrastructures modernes en zone rurale (écoles, dispensaires, électricité, eau potable etc.) non seulement pour répondre aux besoins exprimés par les populations, mais aussi pour réduire l'exode rural grandissant.

Compte tenu des problèmes réels d'aménagement de l'espace, notamment l'affectation des terres entre les activités agricoles, forestières et minières, le Gouvernement s'est engagé dans un processus d'amélioration de la gouvernance foncière.

## **1-4- Gouvernance et parties prenantes**

### ***1-4-1- Cadre institutionnel***

La gouvernance du secteur agricole compte deux départements ministériels, le Ministère des Eaux-et-Forêts et le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche du Développement rural. Au niveau central, les secrétariats généraux et les directions générales et les directions constituent les démembrements de ces départements. Sont rattachés à ces départements des agences et établissements tels que l'Institut de Recherches agronomiques et forestières (IRAF), le Centre d'Introduction et d'Adaptation du matériel végétal, (CIAM), l'Office National de Développement Rural (ONADER) l'Agence Gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA) et l'Institut gabonais d'assistance au développement (IGAD).

A l'exception de l'IGAD, la plupart de ces structures manquent de ressources financières et humaines indispensables à leur bon fonctionnement. Il en est particulièrement de l'IRAF et du CIAM qui ont en charge la recherche agronomique et forestière.

L'arsenal juridique régissant les activités du secteur est relativement obsolète et de nombreuses faiblesses sont observées dans l'élaboration et l'applicabilité de certaines mesures législatives ou réglementaires. La prise de telles mesures reste confrontée à des lenteurs administratives et à des procédures jugées lourdes; aussi subsistent encore des vides juridiques découlant de carences de lois ou de textes d'application, et particulièrement dans le domaine crucial de la gestion des ressources naturelles.

### ***1-1-2- Organisation du monde rural et secteur privé***

Le monde rural est très peu structuré en organisations de producteurs et très peu de coopératives sont fonctionnelles. De façon générale, les producteurs ruraux sont peu ou pas concernés/impliqués par/dans les débats autour des questions de politiques et de stratégies de développement agricole et rural. La société civile naissante s'active à faire émerger des organisations non gouvernementales.

En dehors des forêts où il est très actif, le secteur privé n'est que marginalement attiré vers les activités agricoles, d'élevage et de pêche. Il reste, cependant, que quelques agro-industries

interviennent dans le secteur de l'élevage (SIAT, SMAG), la production sucrière (SUCAF) et que d'autres s'implantent dans le développement des cultures industrielles palmier à huile et hévéa (OLAM).

## II. AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FAO ET DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

### II-1- Aide internationale et activités de la FAO au Gabon

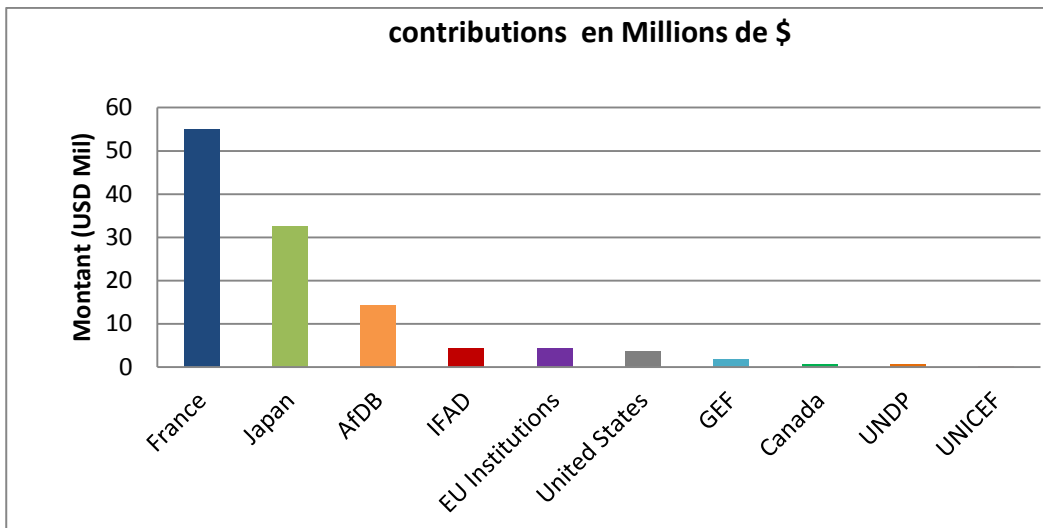
#### II-1-1-Assistance internationale

Les principaux partenaires externes sont, par ordre de niveau de contribution, la France, le Japon, la Banque Africaine de Développement, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), l'Union Européenne, les Etats Unis d'Amérique, le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), le Canada, le PNUD et l'UNICEF. Le tableau et le diagramme ci-dessous montrent la contribution financière des partenaires de développement en millions de \$ des Etats Unis et leur domaine d'intervention.

**Tableau 1: Les dix premiers partenaires fournisseurs de ressources au Gabon durant la période 2006-2010**

Bailleurs	Contributions en Millions de \$	Domaines d'intervention
France	54,93	Recherche agricole
Japon	32,53	Politiques forestières, politiques et développement de la pêche, politiques environnementales et renforcement des capacités
BAD	14,3	Politiques agricoles, politiques et formation en pêche et renforcement des capacités
FIDA	4,3	Développement rural
Union Européenne	4,17	Politiques environnementales et renforcement des capacités
Etats Unis d'Amérique	3,68	Politiques environnementales et renforcement des capacités
FEM	1,8	Politiques environnementales et renforcement des capacités
Canada	0,68	Statistiques et politiques agricoles
PNUD	0,48	Politiques forestières et renforcement des capacités
UNICEF	0,24	Nutrition et droit de l'homme

**Figure 1 : Contribution des partenaires (en millions de \$)**



### **II-1-2- Activités et réalisations de la FAO au Gabon**

Depuis l'ouverture du Bureau de la FAO au Gabon en 2004, les interventions de l'Organisation ont porté particulièrement sur : i) la mise à jour de la nouvelle politique agricole, (ii) le lancement de Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) ; iii) la formulation du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) et du Cadre national de priorités à moyen terme (CNPMT) ; iv) la formulation et la mise en œuvre de divers programmes, projets et études relatifs aux problématiques liés aux productions vivrières, forestières et halieutiques; v) le renforcement des capacités tant des agriculteurs et des organisations de producteurs que des cadres nationaux relevant des ministères chargés de l'agriculture, des forêts et de la pêche; vi) la formulation de projets et la mobilisation des ressources dans le cadre du programme d'urgence, notamment sur la grippe aviaire; vii) l'appui à la redynamisation de l'école nationale de développement rural; viii) l'appui à la mise à niveau des textes législatifs et réglementaires sur la pêche et l'aquaculture, etc.

Les actions menées par la FAO ont aussi porté sur la réhabilitation du centre d'introduction et d'adaptation de matériel végétal (CIAM) en vue du renforcement de la production de boutures saines de manioc et des rejets de bananier, sur l'appui au service des statistiques agricoles et sur la redynamisation du Comité National *Codex Alimentarius* (CNCA).

Dans le domaine des forêts, l'appui de la FAO a concerné la conservation et la gestion durable de l'environnement forestier. A ce titre, une stratégie de gestion des conflits entre les hommes et la faune sauvage est actuellement en cours d'élaboration ainsi que les textes d'application de la loi portant sur les PFNL.

Des projets et programmes sous-régionaux ou régionaux ont des composantes exécutées au Gabon. Il s'agit de l'appui en :

- Planification et programmation (politique agricole commune et programme régional de sécurité alimentaire de la CEEAC, plan d'action stratégique et programme de promotion de la pêche responsable (COREP, CICOS);
- Conservation et gestion durable des ressources naturelles (forêts du bassin du Congo, produits forestiers non ligneux et viande de brousse);

- Normes et réglementation (harmonisation du système semencier (CEMAC) et de la réglementation phytosanitaire (CEEAC et CEMAC) et élaboration d'une réglementation régionale sur la sécurité sanitaire animale et des aliments d'origine animale;
- Renforcement des capacités des correspondants nationaux des ressources génétiques animales et des réseaux des laboratoires d'analyse vétérinaire;
- Appui au renforcement des capacités des Comités Nationaux et Points de Contact du Codex Alimentarius, pour trois pays de la sous-région Afrique Centrale: Cameroun, Gabon, République Centrafricaine.

## **II-2- Avantages comparatifs de la FAO perçus par les partenaires de développement**

Tenant en compte son mandat et la qualité de l'offre de services dans les domaines relevant de ses compétences, la FAO Gabon est appréciée de ses partenaires de développement, notamment des coopérations bilatérales, des organisations de financement international (Banque Mondiale, BAD et FIDA), de l'Union Européenne, des communautés économiques de l'Afrique centrale (CEEAC, CEMAC) et des agences des Nations Unies. Cette reconnaissance se manifeste à travers le rôle de chef de file qui lui est dévolu dans tout ce qui concerne l'agriculture, le développement rural et la gestion durable des ressources naturelles au plan normatif et opérationnel. Elle se traduit également par les liens de partenariat noués autour des projets et programmes communs dans les domaines précités. C'est ainsi que la FAO collabore avec la CEEAC et la CEMAC sur le développement des politiques et programmes nationaux et sous-régionaux, notamment l'appui au Programme détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) ; avec les agences sœurs des Nations Unies sur le renforcement de la sécurité humaine des réfugiés et communautés locales.

## **II-3- Avantages comparatifs par rapport aux cadres stratégiques de la FAO**

Les actions menées s'inscrivent dans les cadres stratégiques de la FAO et concourent à l'atteinte des objectifs stratégiques et des résultats de l'organisation aux plans global, régional et sous régional. Elles intègrent les deux domaines prioritaires du SFC, notamment (i) les appuis pour une politique agricole cohérente supportée par des investissements effectifs afin d'accroître la production agricole en Afrique Centrale et (ii) la promotion d'une gestion durable des interfaces forêts – agriculture à travers un nouveau type d'Agriculture. Ces domaines prioritaires de la sous-région prennent en compte les quatre retenus par la Région Afrique et qui sont :

- la promotion d'une augmentation durable de la production agricole et de la diversification de la production;
- le soutien à l'accès aux marchés et à l'établissement des mesures sanitaires adéquate pour une commercialisation intra nationale renforcée des produits agricoles;
- la promotion d'un usage et d'une gestion durables des ressources naturelles, dont les terres, l'eau, la pêche et les forêts;
- la gestion de l'information et des connaissances.

Dans le nouveau cadre stratégique révisé, les actions menées répondent aux OS 1 (éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition), OS3 (réduction de la pauvreté) OS4 (systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et inclusifs au niveaux local national et international), et l'OS5 (résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises).

## **II-5- Capacité d'exécution de la FAO**

Le portefeuille de la FAO au Gabon ne compte sur le plan national que des projets financés par le programme de coopération technique de la FAO, un projet conjoint HCR, UNICEF sur la sécurité humaine et les projets d'appui aux initiatives de base, les projets Telefood.

Au total 28 interventions au titre du Programme de coopération technique ont été réalisées pour une enveloppe financière de 17 134 565 \$ US. Tandis que les projets Telefood qui sont au nombre 9 totalisent un montant de 84 230 USD.

Les projets sous-régionaux et régionaux (6) ont des activités au Gabon.

Bien que le portefeuille actuel soit modeste, le Bureau dispose de capacités avérées de mise en œuvre de projets et programmes et peut facilement mobiliser l'appui des experts de l'Equipe multidisciplinaire du BSR résidant à Libreville et ceux de RAF et du Siège en cas de besoin..

## **II-6- Domaines prioritaires de l'assistance de la FAO**

En vue de la définition des domaines prioritaires d'intervention, la FAO et le Gouvernement ont organisé le 18 Juillet 2012 un atelier de validation des domaines prioritaires. Tenant en compte la nécessité pour la FAO de contribuer aux efforts du Gouvernement visant à réduire l'incidence de la pauvreté au Gabon, l'objectif d'atteinte des OMD, les priorités du Gouvernement contenues dans les documents de politique et les avantages comparatifs de la FAO, les trois domaines de concentration suivants ont été retenus :

- Développement d'une agriculture responsable
- Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres juridiques concertés et intersectoriels

Ces domaines intègrent les choix stratégiques de la FAO au niveau sous-régional, régional et global et le Plan cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement au sein duquel les interventions de la FAO porteront sur les effets, résultats et produits en rapport avec l'appui normatif en matière de préparation de textes juridiques et d'élaboration de documents de politiques, l'amélioration des conditions de vie, notamment la prévention et la gestion des catastrophes, la diversification de l'économie nationale y compris le développement agricole, la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

## **III- PROGRAMMATION AXEE SUR LES RESULTATS**

### **III-1- Domaine d'intervention prioritaire 1: Développement d'une agriculture responsable**

L'agriculture itinérante sur brûlis constitue encore la forme la plus pratiquée dans les exploitations gabonaises. Elle est très peu performante, déconnectée des marchés et préjudiciable à l'environnement du fait de la déforestation et de la dégradation des terres qu'elle entraîne. Les défis majeurs auxquels l'agriculture est confrontée est, très certainement, sa modernisation et sédentarisation dans des conditions de performance et de préservation de l'environnement. Pour y parvenir les problèmes à résoudre sont multiples, mais des solutions existent. Il s'agira de promouvoir une agriculture responsable par l'adoption des bonnes pratiques agricoles et le respect des normes agricoles et des législations en vigueur par toutes les catégories de producteurs. Celle-ci va concilier les concepts d'accroissement de la production, de gestion durable des ressources naturelles et le maintien du potentiel productif. Les producteurs seront formés à plus de rigueur en matière de pratiques agricoles (production et protection intégrées des plantes) et de préservation de la qualité environnementale. Ces formations et appui-conseils se feront avec la méthode du Champ Ecole Paysans qui a fait ses preuves.

Les résultats attendus sont les suivants :

**Impact : Augmentation durable de la production agricole**

***Effet 1.1 : la production agricole est augmentée et diversifiée***

*Indicateur de performance : % augmentation de la production agricole situation de référence : ..... ; cible : 6%.*

**Produit 1.1.1 :** Les producteurs agricoles sont appuyés et conseillés et leur accès raisonné aux intrants agricoles est amélioré

**Produit 1.1.2 :** Les productions agricoles ont accès à des marchés stables et rémunérateurs

**Produit 1.1.3. :** les PME et les OPA créatrices d'emplois dans les sous-secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'élevage sont promues et leur capacités renforcées

***Effet 1.2 : le potentiel productif des ressources naturelles est maintenu***

*Indicateur de performance : la déforestation et de la dégradation des terres est documentée, situation de référence : 0 ; cible : 1*

**Produit 1.2.1 :** Les outils de suivi environnemental sont élaborés et leur vulgarisation est assurée

**Produit 1.2.2 :** Le suivi environnemental des terres agricoles et zones humides est assuré par le biais d'outils améliorés

**III-2- Domaine d'intervention prioritaire 2 : amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

Malgré le faible taux de personnes sous-alimentées, le constat nutritionnel du pays laisse apparaître des insuffisances. Le problème d'éducation nutritionnelle et de sécurisation sanitaire des aliments nationaux et importés se pose avec acuité. Par ailleurs, il convient de préciser que les problèmes nutritionnels touchent différemment les populations et varient d'une localité à une autre. Les problèmes sont nombreux dans le domaine du contrôle de la salubrité des denrées et des aliments préparés en particulier ceux de la restauration des rues. D'autres problèmes sont liés au déséquilibre nutritionnel et aux carences dont souffrent bon nombre de personnes.

En vue d'améliorer cette situation nutritionnelle, la FAO appuiera les actions susceptibles de contribuer à la réalisation des résultats suivants :

**Impact : la sécurité alimentaire et nutritionnelle est améliorée**

***Effet 2.1: la sécurité sanitaire des produits à chaque étape de la chaîne alimentaire est renforcée***

*Indicateur de performance : Nombre de denrées dont la sécurité sanitaire a été renforcée de la fourche à la fourchette. Situation de référence : 0 ; cible : 3.*

**Produit 2.1.1 :** Les capacités des parties prenantes (administration en charge des denrées alimentaires, restauration collective) sont renforcées et opérationnelles



**Produit 2.1.2** : Les capacités des associations de consommateurs et le secteur privé dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés .

**Produit 2.1.3.**La sécurité sanitaire des denrées alimentaires y compris les produits importés est assurée

**Effet 2.2. : la situation nutritionnelle des populations est améliorée**

*Indicateur de performance : % réduction du nombre de personnes en situation de malnutrition, Situation de référence : 5% cible : 2.5%*

**Produit 2.2.1** : les valeurs nutritionnelles des principales productions agricoles sont établies

**Produit 2.2.2.** : les outils de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles sont élaborés et leur utilisation est effective

**Produit 2.2.3** : L'ensemble des acteurs est sensibilisé, formé et informé sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles.

**Effet 2.3. La résilience aux chocs et crises alimentaires des groupes vulnérables est renforcée**

*Indicateur de performance : Nombre de mécanismes mis en place pour accroître la résilience des groupes vulnérables : Situation de référence : 0 Cible : 1.*

**Produit 2.3.1. : Un plan de contingence sur les catastrophes, et les crises agricoles, alimentaires, nutritionnelles et sanitaires est élaboré et mis en œuvre**

**Produit 2.3.2.** : Les capacités et compétences des acteurs impliqués dans la réponse aux aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle des urgences et catastrophes sont renforcées

### **III-3- Domaine d'intervention prioritaire 3 : Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres juridiques concertés et intersectoriels**

Le contexte du secteur agricole et rural a montré que dans les différents sous-secteurs, les politiques et les dispositions législatives et réglementaires les régissant manquaient de cohérence. Cette situation qui découle des cloisonnements intersectoriels et de l'absence de cadre aménagé pour la concertation et la participation est une source potentielle de conflits tant au plan des compétences partagées que de l'affectation et de l'utilisation des ressources naturelles, notamment terres agricoles, forêts, pêche et mines. La FAO va promouvoir l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale qui serviront de référence pour le développement, l'appui à la mise en œuvre des politiques et cadres juridiques relatifs à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable des ressources naturelles et la gestion des risques de crises agricoles et alimentaires et de catastrophes naturelles. A cette fin, elle appuiera la mise en place de plateformes multi-acteurs de concertation.

**Impact : l'environnement juridique est rationalisé et les politiques intersectorielles sont plus efficaces**

**Effet 3.1 : le cadre institutionnel des différents sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural est mis en cohérence**

*Indicateur de performance : Nombre de politiques, de lois et règlements à caractère intersectoriel élaborés et mis en application. Situation de référence :0. Cible :3.*

**Produit 3.1.1.** Les politiques, les stratégies, et les programmes de développement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont formulés et bénéficient d'un appui.

**Produit 3.1.2 :** Des plateformes multi acteurs de concertation sont mises en place et traitent des thématiques émergentes.

***Effet 3.2 :le système d'information, de statistiques et de suivi et évaluation est opérationnel***

*Indicateur de performance : Nombre d'annuaires statistiques élaborés et de rapports de suivi et évaluation rédigés et validés. situation de référence : 0 cible :4*

**Produit 3.2.1 :** Les cellules statistiques bénéficient d'un renforcement de capacités

**Produit 3.2.2 :** Un recensement général dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est effectué et les résultats diffusés.

**Produit 3.2.3.** Un système de suivi et d'alerte précoce pour les menaces concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition est mis en place et opérationnel

**Produit 3.2.4 :** Des mécanismes de suivi et évaluation participatifs sont élaborés et leur mise en œuvre est effective.

## **IV- DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI ET EVALUATION**

### **IV-1- Mise en œuvre**

Un cadre léger de pilotage et de suivi et évaluation sera mis en place. Il regroupera la FAO, les représentants des ministères techniques, des organisations de producteurs et des autres parties prenantes. Chaque année, une réunion de suivi sera organisée pour mesurer l'avancement dans les activités, notamment la mise en œuvre des projets et programmes, les partenariats et la mobilisation des ressources.

Dans le plan de mise en œuvre, les responsabilités seront partagées entre la FAO et les Ministères techniques et les autres parties prenantes, organisations de producteurs, société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers.

La stratégie consistera à traduire les priorités dégagées sous forme de projets et programmes détaillés et budgétisés. Les indicateurs de performances indiqués seront affinés en indicateurs objectivement vérifiables (IOV). Chaque projet sera exécuté en fonction du modèle qui conviendrait le mieux à savoir : TCP pour les projets de coopération technique financés par la FAO sur son budget régulier, UTF pour les projets financés sur fonds fiduciaire ou GCP pour les projets de coopération avec les coopérations bilatérales, et Téléfood pour les projets communautaires.

La FAO assurera son rôle d'assistance technique auprès des Ministères. Ceux-ci mettront à contribution leurs personnels techniques. La formulation des projets détaillés obéira à un processus participatif impliquant la FAO, les Ministères techniques et les autres partenaires au développement et les bénéficiaires en fonction des résultats visés et des procédures propres à chaque PTF. Les

stratégies de mise en œuvre prendront en compte les aspects transversaux tels que le genre et le renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

Le renforcement des capacités se fera à deux niveaux. Au niveau des producteurs et de leurs associations et groupements, il s'agira de faire la promotion des approches communautaires et organisationnelles. Les groupements de producteurs seront suscités ou renforcés en fonction des réalités de terrain et des domaines d'activité. Au niveau institutionnel, le développement de la formation, de la recherche et de l'encadrement devra être accru pour soutenir l'augmentation de la production agricole et la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agira également d'apporter un appui aux agences telles que l'ONADER et aux administrations décentralisées dans la formation des cadres techniques en vue d'assurer l'appui conseil des producteurs, ainsi que la réhabilitation et/ou la création des structures de formation dans les différentes localités.

La transversalité genre sera reflétée dans l'ensemble du processus d'exécution des projets. Il tiendra compte non seulement de la différenciation au niveau des sexes mais également des catégories sociales à l'intérieur d'un même sexe. Un ensemble de critères seront définis pour l'établissement des profils genres selon le secteur d'activité et à l'intérieur d'une communauté donnée. Cette démarche permettra de disposer des plans d'action et des stratégies genre spécifique et appropriées au sexe, à la catégorie sociale, à la communauté et au secteur d'activité.

#### **IV-2- Suivi et évaluation**

Pour s'assurer du niveau d'atteinte des objectifs et de l'impact des actions retenues dans le CPP, un système participatif de suivi/évaluation, sera mis en place. Il devra permettre à l'ensemble des parties prenantes de s'approprier des projets mis en œuvre. Les parties prenantes seront impliquées à la ré-précision et la validation des indicateurs pertinents et aussi en amont à l'ensemble du processus des projets (élaboration, validation et mise en œuvre). Cette redéfinition et validation sera réalisée au cours des ateliers réunissant l'ensemble des partenaires, la FAO, les ministères techniques, les bénéficiaires et les autres partenaires au développement concernés par la mise en œuvre.

Outre les indicateurs de suivi, d'autres seront également définis dans une grille spécifique genre, afin de permettre une meilleure visibilité de la transversalité genre.

Le système sera axé sur l'approche programmatique (gestion axée sur les résultats), il permettra une vision claire aussi bien dans la mise en œuvre des programmes et projets (performance d'exécution) que dans l'atteinte des objectifs visés (résultats en termes d'effets induits). La méthodologie de l'approche comprendra diverses étapes :

- l'analyse des parties prenantes (catégorisation des acteurs, leur rôle et influence dans l'atteinte des objectifs fixés à l'avance) ;
- identification des relais du suivi communautaire (l'implication des acteurs-cibles dans la définition des indicateurs et la collecte d'information pour alimenter la grille de suivi) ;
- renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes pressentis pour le suivi/évaluation ;
- définition des indicateurs : les indicateurs seront définis dans les modes de performance en termes de réalisation des actions (indicateurs de performance) et aussi en termes de changements induits dans l'amélioration des conditions de vie des communautés. Il s'agit à ce niveau des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) qui répondent aux objectifs visés en termes d'effets induits.

- élaboration des grilles et fiches de suivi, pour l'opérationnalité du système de suivi/évaluation.
- traitement et analyse des informations de suivi.

Pour le suivi/évaluation de la transversalité genre, il sera procédé à l'analyse des écarts genres (profils, stratégie et plan d'action genre) à travers les études de cas.

### **IV.3. Mobilisation des ressources**

Le budget global des actions programmées dans le CPP est de **13 493 500 \$**. Les fonds disponibles sur le programme actuel est de **457 000\$**, laissant un déficit à couvrir de **13 036 500 \$**. Au titre du programme de coopération technique de la FAO **1 200 000 \$** pourront être mobilisés sur requête du Gouvernement. Les autres besoins en ressources pourront être comblés par les ressources du budget national et la contribution des partenaires techniques et financiers. Une stratégie de mobilisation est jointe en annexe.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Matrice des priorités

Priorité CPP	Priorités sectorielles nationales pertinentes	Priorités-sous-régionales <sup>2</sup> /régionales de la FAO <sup>3</sup>	Priorités pertinentes du PNUAD	Autres cadres et engagement nationaux, régionaux et internationaux
<b>Domaines : développement agricole</b>				
<b>1-Développement d'une agriculture responsable</b>	-Réduction de moitié les importations alimentaires, rétablissement de l'autosuffisance en produit vivriers halieutiques et d'élevage -Création 3000 emplois directs d'ici 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SFC2</li> <li>• RAF1</li> </ul>	Produit 4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements de Maputo</li> <li>- Protocole de Nagoya</li> <li>- REDD+</li> </ul> DV (directives pour une gouvernance responsable des ressources naturelles)
<b>Domaine : sécurité nutritionnelle</b>				
<b>2-Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition</b>	Augmentation de la production et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires Résilience aux chocs et crises alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SFC2</li> <li>• RAF2</li> </ul>	Produit 3.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Codex alimentarius</li> </ul>
<b>Domaines : politiques agricoles</b>				
<b>3-Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres juridiques concertés et intersectoriels</b>	Révision du dispositif institutionnel et réglementaire et son adaptation à la gestion d'une agriculture moderne et le développement de partenariat public et privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SFC1</li> <li>• RAF 4</li> </ul>	Produit 2.4. Produit 4.2.	Accord de Maputo sur le PDDAA 2003 Convention sur les Polluants Organiques Persistants (pop) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de Rotterdam</li> <li>- Plan de convergence de la COMIFAC</li> </ul> <b>DV</b>

### <sup>2</sup> Priorités sous-régionales FAO-SFC

SFC1 : Appuis pour une politique agricole cohérente supportée par des investissements effectifs pour accroître la production agricole en Afrique Centrale

SFC 2: Gestion durable des interfaces forêts – agriculture à travers un nouveau type d'Agriculture

### <sup>3</sup> Priorités régionales FAO-RAF :

RAF1 : Promotion d'une augmentation durable de la production agricole et de la diversification

RAF2 : Soutien à l'accès aux marchés et aux mesures sanitaires pour une commercialisation des produits agricoles

RAF3 : Promotion d'un usage et d'une gestion durables des ressources naturelles, dont les terres, l'eau, la pêche et les forêts

RAF4 : Gestion de l'information et de la connaissance

## Annexe 2 : Matrice des résultats (A) CPP Gabon 2013-2016

Résultats CPP	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	hypothèses
<b>Domaine d'intervention prioritaire 1: Développement d'une agriculture responsable</b>					
<i>Effet 1.1: La production agricole a augmenté</i>	-% d'augmentation de la production	A déterminer	Cible :6%	Tableau de bord de l'économie carte épidémiologique Rapports d'enquêtes cadre	Les intrants améliorés sont disponibles (agriculture, élevage, pêche) Efficacité des services de recherche et de vulgarisation
<b>Produit 1.1.1</b> Les producteurs agricoles sont appuyés et conseillés et leur accès raisonné aux intrants agricoles est amélioré	Nombre de producteurs ayant adopté les techniques améliorées	0	1500	- Rapports de l'IGAD, ONADER et services provinciaux - Rapports des projets et programmes du MAEPDR - Rapport de suivi des activités - Rapport du Ministère	- Collaboration active des services techniques du Ministère - disponibilité d'aliment piscicole Le respect du code des pêche et aquaculture -Cadre législatif réglementaire et fiscal incitatif aux développement des filières PFNL agricoles -respect du code forestier -disponibilité des PFNL sur les marchés
<b>Produits1.1.2</b> Les productions agricoles ont accès à des marchés stables et rémunérateurs	Nombre de marchés organisés	0	6	Rapport des projets et programmes du MAEPDR	
<b>Produit1.1.1.3</b> les PME et les OPA créatrices d'emplois dans les sous-secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'élevage SONT promues et leurs capacités renforcées	Nombre de PME agricole créés et renforcées	0	20	- Rapports de l'IGAD, ONADER et services provinciaux -Rapport de suivi des activités -rapport du Ministère Rapport des projets et programmes du MAEPDR	- Collaboration active des services techniques du Ministère Cadre législatif réglementaire et fiscal incitatif aux développement des PME agricoles
<i>Effet 1.2 : Le potentiel des ressources naturelles est maintenu</i>	La déforestation et la dégradation des terres sont documentées	0	1	Suivi environnemental par couverture satellitaire	le code de l'environnement application stricte du PGES
<b>Produit 1.2.1</b> Les outils de suivi environnemental sont élaborés et leur vulgarisation est assurée	Nombre d'acteurs ayant mis en œuvre les outils de suivi environnemental	0	3	-Rapport de suivi environnemental Rapport des analyses de laboratoires	Les sociétés agricoles intègrent dans leur programme la Convention de Stockholm.
<b>Produit 1.2.2</b> Le suivi environnemental des terres agricoles et zones humides est assuré par le biais d'outils améliorés	Nombre d'acteurs ayant adopté les recommandations issues des suivis environnementaux.	0	2	rapport de suivi environnemental	

<b>Produit 1.2.3</b> Le mécanisme APA du protocole de NAGOYA est élaboré et vulgarisé	Nombre d'acteurs ayant adopté les recommandations issues des suivis environnementaux	0	2	Rapport des Ministères -Rapport de suivi environnemental	-Mécanisme d'implication de tous les acteurs dans la gestion des mangroves
Produit UNDAF : 4.1 Les groupements de producteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et ressources halieutiques) sont organisés, utilisent les meilleurs techniques et intrants pour un rendement plus élevé.					
Cadre stratégique FAO : OS : (2) accroître et améliorer de manière durable la disponibilité des biens et services à travers l'agriculture, les forêts et les pêches, OR : (1) Les producteurs et les gestionnaires des ressources naturelles adoptent des pratiques permettant d'augmenter et d'améliorer de façon durable la fourniture de biens et services dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche (4) Intervenants prennent des décisions fondées sur des preuves en matière de planification et de la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles pour soutenir la transition vers l'agriculture durable à travers le suivi, les statistiques, l'évaluation et l'analyse					



Résultats CPP	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses
<b>Domaine prioritaire 2 : amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition</b>					
<i>Effet 2.1: La sécurité sanitaire des produits à chaque étape de la chaîne alimentaires est renforcée</i>	Nombre de produits dont la sécurité sanitaire a été renforcée	0	3	Rapport des ministères Rapports d'audit Textes Registres d'activité des administrations, CNC, des laboratoires et de l'AGASA	Normes mises à jour et appliquées
<b>Produit 2.1.1</b> Les capacités des parties prenantes (administration en charge des denrées alimentaires, restauration collective ) sont renforcées et opérationnelles	% de réduction des infractions se rapportant à la salubrité des aliments et denrées alimentaires	A déterminer	10%	Rapports de formation -Registre des associations de consommateurs / ONG/administrations / - Supports de sensibilisation - -	Collaboration active et coordination efficace entre les acteurs (CNC / AGASA...) et -fonctionnement de l'AGASA et des laboratoires -Ressources humaines et financières disponibles -Autorités sensibles à l'organisation des consommateurs et du secteur privé -respect de la réglementation
<b>Produit 2.1.2 :</b> Les capacités des associations de consommateurs et le secteur privé dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés .	Nombre d'associations et de membres du secteur privé formés.	0	100	Rapports de formation	Collaboration active et coordination efficace entre les acteurs Disponibilité et engagement des associations des consommateurs et du secteur privé.
<b>Produit 2.1.3.</b> La sécurité sanitaire des denrées alimentaires y compris les produits importés est assurée	Nombre de réglementation et mécanismes mis en place et opérationnels	0		Rapports des services et agences responsables de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires	Disponibilité des ressources financières Collaboration entre partenaires AGASA et CNN
<i>Effet 2.2: La situation nutritionnelle des populations est améliorée</i>	% de réduction du nombre de personnes en situation de malnutrition	5%	2.5%	Rapport des services nationaux et provinciaux de santé, enquête et études de l'UNICEF	Collaboration active et coordination efficace entre les acteurs
<b>Produit 2.2.1 :</b> les valeurs nutritionnelles des principales productions agricoles sont établies	Nombre de produits dont les valeurs ont été déterminées  0	0	5	Résultats de laboratoires et rapports	
<b>Produit 2.2.2</b> les outils de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles sont élaborés et leur utilisation est effective	Nombre d'outils élaborés et diffusés	0	10	-Supports de sensibilisation -Rapports de formation -Rapports d'enquêtes de suivi	- Collaboration active avec le Ministère de la Santé et le CNN - Participation active des agents de santé, des agents de vulgarisation agricoles et de la communauté
<b>Produit 2.2.3</b>	-Nombre d'acteurs sensibilisés et	0	100	-Rapports des chefs des provinces	- Articulation avec les domaines

L'ensemble des acteurs est sensibilisé, formé et informé sur les bonnes pratiques alimentaires et valeurs nutritionnelles	formés ayant adopté de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles			agricoles -Rapport de suivi et évaluation (indicateurs) - Profil nutritionnel du Gabon disponible -Indices de consommation et score de diversité alimentaire	d'intervention prioritaires 1 et 3 - Participation active des agents de vulgarisation agricole Coordination efficace entre les secteurs agricoles et de la santé (CNN).
<b>Effet 2.3.</b> <i>La résilience aux chocs et crises alimentaires des groupes vulnérables est renforcée</i>	Nombre de mécanismes mis en place pour accroître la résilience des groupes vulnérables	0	1	Rapports et documents	Engagement du gouvernement des partenaires techniques et financiers
<b>Produit 2.3.1.</b> : Un plan de contingence sur les catastrophes, et les crises agricoles, alimentaires, nutritionnelles et sanitaires est élaboré et mis en œuvre	Document est élaboré et validé	0	1	Document validé	Engagement du gouvernement des partenaires techniques et financiers

<b>Produit2.3.2.</b> : Les capacités et compétences des acteurs impliqués dans la réponse aux aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle des urgences et catastrophes sont renforcées	Nombre d'acteur renforcés	0	6	Rapport des formations	Engagement du gouvernement des partenaires techniques et financiers
--	---------------------------	---	---	------------------------	---

Produit UNDAF : 3.7 : Le pays dispose d'un plan de contingence sur les catastrophes et les urgences humanitaires intégrant notamment la santé sexuelle et reproductive.

Cadre stratégique FAO

OS : (1) Eradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition

OR : (1) les Etats réaffirment leur engagement politique pour éradiquer la faim et la malnutrition (3)Les Etats et leurs partenaires au développement formulent, mettent en œuvre, suivent et évaluent les politiques, les programmes et les investissements pour éliminer l'insécurité alimentaire et la malnutrition

OS : (5) accroître la résilience aux chocs et crises en zone rurale

OR : (4) les catastrophes et les crises qui affectent les systèmes agricoles et alimentaires sont gérées efficacement et de façon responsable, y compris la préparation, des réponses appropriées aux transitions post-crise

<b>Domaine prioritaire 3 : Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres législatifs concertés et intersectoriels</b>					
<b>Effet 3.1 :</b> <i>Le cadre institutionnel des différents sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural est mis en cohérence</i>	Nombre de politiques, de lois et règlements à caractère intersectoriel élaborés et mis en application	0	3	Documents de politiques, Journal officiel	Engagement des différents départements ministériels et fonctionnement régulier des structures e mises en place.
<b>Produit 3.1.1. :</b> Les politiques, les stratégies, et les programmes de développement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont formulés et bénéficient d'un appui	Nombre de politiques et stratégies de programmes agricoles et de sécurité alimentaire formulés	0	4		
<b>Produit3.1.2</b> Des plateformes multi acteurs de concertation sont mises en place et traitent des thématiques émergentes	-nombre de stratégies politiques, de lois et règlements élaborés et adoptés	0	10	Rapport et PV des réunions Documents et Journal officiel	-volonté sectorielle manifestée -soumission des projets de textes juridiques au gouvernement et processus d'adoption effectif - Mécanismes participatif dans l'élaboration des textes juridiques
<b>Effet 3.2:</b> <i>Le système d'informations, de statistiques et de suivi et évaluation est opérationnel</i>	Nombre d'annuaires statistiques élaborés et de rapports de suivi et évaluation rédigés et validés. situation de référence : 0 cible :4	0	4	Rapport des cellules de statistiques	Disponibilité de ressources et appui technique des partenaires
<b>Produit 3.2.1</b> Les cellules statistiques bénéficient d'un renforcement de capacités	Nombre d'agents formés.	0	30	Les rapports des ministères Rapport de formation	-Existence des cellules statistiques -volonté sectorielle manifestée
<b>Produit 3.2.2 :</b> Un recensement général dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est effectué et les résultats diffusés.	Rapport du RGSAP disponible	0	1	Rapports disponibles	Disponibilité de ressources et appui technique des partenaires
<b>Produit 3.2.3.</b> Un système de suivi et d'alerte précoce pour les menaces concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition est mis en place et opérationnel	Nombre de stratégies élaborées et mises en place	0	1	Les rapports des ministères	
<b>Produit 3.2.4 :</b> Des mécanismes de suivi et évaluation participatifs sont	Nombre d'outils élaborés et nombre de relais formés	0	10	Grille de suivi Rapports de suivi et évaluation	-volonté sectorielle manifestée

élaborés et leur mise en œuvre est effective .					
Produit UNDAF :2.4 Les administrations en charge de la santé, de l'agriculture et de l'habitat, mettent en œuvre les Déclarations et résolutions régionales et internationales signées par le gouvernement.					
4.2 : L'administration gabonaise dispose d'une stratégie cohérente de développement agricole, de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement.					
Cadre stratégique FAO					
OS : (4)Rendre plus efficaces et inclusives les systèmes agricoles national et international au niveau rural					
OR : (1) les Politiques publiques et cadres réglementaires sont renforcés pour la bonne intégration et l'efficacité des systèmes alimentaires et agricoles					

### Annexe 3: Matrice des résultats (B) CPP Gabon 2013-2016

Domaines prioritaires/Effets	Budget			Partenaires de mise en œuvre		Partenaires fournisseurs de ressources
	Total estimé	Disponible	A mobiliser	Nationaux	Internationaux	
<b>Domaine prioritaire 1 : Développement d'une agriculture durable</b>						
<i>Effet 1 : la production agricole a augmenté</i>						
<b>Produit 1.1.1</b> Les producteurs agricoles sont appuyés et conseillés et leur accès raisonné aux intrants agricoles est amélioré	<b>2000000</b>	<b>0</b>	<b>2000000</b>	MAEPDR, OPA, OLAM ,CENARES T IGAD, ORIAM,	WWF, WCS	Gouvernement, OLAM, SIAT UE, JAPON
<b>Produit 1.1.2.</b> Les productions agricoles ont accès à des marchés stables et rémunérateurs	<b>2000000</b>	<b>0</b>	<b>2000000</b>	MAEPDR, OPA, OLAM ,CENARES T IGAD, ORIAM	WWF, WCS	Gouvernement, OLAM, SIAT UE, JAPON
<b>Produit 1.1.3</b> Les PME et les OPA créatrices d'emplois dans les sous-secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'élevage sont promues et leurs capacités renforcées	<b>500000</b>	<b>0</b>	<b>500000</b>	,		
<i>Effet 2 : le potentiel des ressources naturelles est maintenu</i>						

<b>Produit 1.2.1</b> Les outils de suivi environnemental sont élaborés et leur vulgarisation est assurée	<b>500 000</b>	<b>0</b>	<b>500000</b>	MEF, ONG, MEEDD	WWF, WCS	GEF, UE, United States, ,
<b>Produit 1.2.2</b> Le suivi environnemental des terres agricoles et zones humides est assuré par le biais d'outils améliorés	<b>1000000</b>	<b>0</b>	<b>1000000</b>	MEEDD SIAT DGE	WWF, WCS	Gouvernement ,OL AM, SIAT FIDA, CEEAC, CEMAC
<b>Domaine prioritaire 2 : Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition</b>						
<i>Effet 2.1: la sécurité sanitaire des produits à chaque étape de la chaîne alimentaires est renforcée</i>						
<b>Produit 2.2.1</b> Les capacités des parties prenantes (administration en charge des denrées alimentaires, restauration collective) sont renforcées et opérationnelles	<b>200000</b>	<b>0</b>	<b>200000</b>	MS, MAEPDR, SOS. ANTT Consomma tion AGASA ONALA		Gouvernement, OMS, Japon,
<b>Produit 2.1.2 :</b> les capacités des associations de consommateurs et le secteur privé dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés .	<b>200000</b>	<b>0</b>	<b>200000</b>	MS, MAEPDR, SOS. ANTT Consomma tion AGASA ONALA		Gouvernement, UNICEF, OMS,
<b>Produit 2.1.3.</b> La sécurité sanitaire des denrées alimentaires y compris les produits importés est assurée	<b>250000</b>	<b>0</b>	<b>250000</b>			
<i>Effet 2.2: la situation nutritionnelle des populations est améliorée</i>						

<b>Produit 2.2.1 :</b> les valeurs nutritionnelles des principales productions agricoles sont établies	<b>600000</b>	<b>0</b>	<b>600000</b>	MS, MAEPDR, ONG, CENARES T	Gouvernement, UNICEF, Nestlé, SIGALLI
<b>Produit 2.2.2.</b> les outils de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles sont élaborés et leur utilisation est effective	<b>350000</b>	<b>0</b>	<b>350000</b>	MS, MAEPDR, ONG, CENARES T,	Gouvernement, UNICEF, Nestlé, SIGALLI
<b>Produit 2.2.2</b> l'ensemble des acteurs est sensibilisé, formé et informé sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles	<b>500000</b>	<b>0</b>	<b>500000</b>	MS, MAEPDR, SOS. ANTT Consomma tion AGASA	Gouvernement UNICEF, Nestlé, SIGALLI
<i>Effet 2.3. La résilience aux chocs et crises alimentaires des groupes vulnérables est renforcée</i>					
<b>Produit 2.3.1. :</b> Un plan de contingence sur les catastrophes, et les crises agricoles, alimentaires, nutritionnelles et sanitaires est élaboré et mis en œuvre	<b>250000</b>	<b>0</b>	<b>250000</b>	SOS. MAEPDR, Consomma tion, ANTT,CN N AGASA	Gouvernement, PCT
<b>Produit 2.3.2.</b> Les capacités et compétences des acteurs impliqués dans la réponse aux aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle des	<b>143500</b>	<b>143500</b>	<b>0</b>	ONALA	PCT

urgences et catastrophes sont renforcées						
<b>Domaine prioritaire 3 : Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres législatifs concertés et intersectoriels</b>						
<i>Effet3. 1 : le cadre institutionnel des différents sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural est mis en cohérence</i>						
<b>Produit 3.1.1.</b> les politiques, les stratégies, et les programmes de développement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont formulés et bénéficient d'un appui	<b>500 000</b>	<b>313500</b>	<b>186500</b>			
<b>Produit3.1.2</b> Des plateformes multi acteurs de concertation sont mises en place et traitent des thématiques émergentes	<b>500000</b>	<b>0</b>	<b>500000</b>	MAEPDR, MEF, MS, MEEDD		Gouvernement, Fondations France, Japon UE, BAD Canada, BM
<i>Effet 3.2 : le système d'information, de statistiques et de suivi et évaluation est opérationnel</i>						
<b>Produit 3.2.1</b> les cellules statistiques bénéficient d'un renforcement de capacités	<b>750000</b>	<b>0</b>	<b>750000</b>	MAEPDR, MEF, MS, MEEDD CENARES T	WWF, WCS	Gouvernement, BAD BM
<b>Produit 3.2.2 :</b> Un recensement général dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et les résultats diffusés.	<b>1000000</b>	<b>0</b>	<b>1000000</b>	MAEPDR, CENARES T		Gouvernement, BAD BM



<b>Produit 3.2.3.</b> Un système de suivi et d'alerte précoce pour les menaces concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition est mis en place et opérationnel	<b>1500000</b>	<b>0</b>	<b>1500000</b>	MAEPDR, MEF, MEEDD CENARES T	WWF, WCS	Gouvernement, Fondations France, Japon UE, BAD Canada, BM
<b>Produit 3.2.4 :</b> Des mécanismes de suivi et évaluation participatifs sont élaborés et leur mise en œuvre est effective .	<b>750000</b>	<b>0</b>	<b>750000</b>	MAEPDR, MEF, MEEDD CENARES T	WWF, WCS	Gouvernement, Fondations France, Japon UE, BAD Canada, BM
<b>Total</b>	<b>13493500</b>	<b>457000</b>	<b>13036500</b>			

## Annexe 4: Plan d'action

Résultats	Responsables	Cycle de programmation			
		Année1	Année2	Année3	Année4
<b>Domaine prioritaire 1 : Développement d'une agriculture responsable</b>					
<i>Effet1: la production agricole a augmenté</i>					
<b>Produit 1.1</b> Les producteurs sont appuyés et conseillés et leurs accès aux intrants agricoles et aux marchés sont améliorés	DGA, DGEDGPA DGICBVPF/ DGFAP	x	x	x	x
<b>Produit1.1.2.</b> Les productions agricoles ont accès à des marchés stables et rémunérateurs	DGA, DGEDGPA DGICBVPF/ DGFAP		x	x	x
<b>Produit1.1.1.2</b> les PME et les OPA créatrices d'emplois dans les sous-secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'élevage sont promues et leurs capacités renforcées	DGA, DGEDGPA DGICBVPF/ DGFAP	x	x	x	x
<i>Effet 2 : le potentiel des ressources naturelles est maintenu</i>					
<b>Produit 1.2.1</b> Les outils de suivi environnemental sont élaborés et leur vulgarisation est assurée	DGDR/DGE DGEA/DGE	x	x	x	x
<b>Produit 1.2.2</b> Le suivi environnemental des terres agricoles et zones humides est assuré par le biais d'outils améliorés	DGE/ MAEPDR		x	x	x
<b>Produit 1.2.3</b> Le mécanisme APA du protocole de NAGOYA est élaboré et vulgarisé	DGA/DGF/D GE/DGEA		x	x	x
<b>Domaine prioritaire 2 : amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition</b>					
<i>Effet2. 1: la sécurité sanitaire des produits à chaque étape de la chaîne alimentaires est renforcée</i>					
<b>Produit 2.1.1</b> Les capacités des parties prenantes (administration en charge des denrées alimentaires, restauration collective) sont renforcées et opérationnelles	CNN/CNCA AGASA	x	x	x	
<b>Produit 2.1.2</b> les capacités des associations de consommateurs et le secteur privé dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments sont	CNN/CNCA AGASA/ON ALA				

renforcés .					
<b>Produit 2.1.3</b> La sécurité sanitaire des denrées alimentaires y compris les produits importés est assurée	CNN/CNCA AGASA/ON ALA				
<b>Effet 2.2: la situation nutritionnelle des populations est améliorée</b>					
<b>Produit 2.2.1</b> les outils de bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles sont élaborés et leur utilisation est effective	CNN	x	x	x	x
<b>Produit 2.2.2</b> l'ensemble des acteurs est sensibilisé, formé et informé sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles	CNN		x	x	x
<b>Effet 2.3. La résilience aux chocs et crises alimentaires des groupes vulnérables est renforcée</b>					
<b>Produit 2.3.1.</b> : Un plan de contingence sur les catastrophes, et les crises agricoles, alimentaires, nutritionnelles et sanitaires est élaboré et mis en œuvre	SOS. MAEPDR, Consommation, ANTT,CNN AGASA/ON ALA	x	x	x	
<b>Produit 2.3.1.</b> Les capacités et compétences des acteurs impliqués dans la réponse aux aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle des urgences et catastrophes sont renforcées	SOS. MAEPDR, Consommation, ANTT,CNN AGASA/ON ALA	x	x	x	x
<b>Résultats</b>	<b>Responsables</b>	<b>Cycle de programmation</b>			
		<b>Année1</b>	<b>Année2</b>	<b>Année3</b>	<b>Année4</b>
<b>Domaine prioritaire 3 : Elaboration et mise en œuvre des politiques et cadres législatifs concertés et intersectoriels</b>					
<b>Effet3. 1 : le cadre institutionnel des différents sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural est mis en cohérence</b>					
<b>Produit 3.1.1</b> les politiques, les stratégies, et les programmes de développement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont formulés et bénéficient d'un appui	x	x	x	X	x

<b>Produit 3.1.2</b> des plateformes multi acteurs de concertation sont mises en place et traitent des thématiques émergentes	Primature	x	x	X	x
<b>Effet 3.2:</b> <i>Le système d'informations, de statistiques et de suivi et évaluation est opérationnel</i>					
Résultats	Responsables	Cycle de programmation			
		Année1	Année2	Année3	Année4
<b>Produit 3.2.1</b> les cellules statistiques bénéficient d'un renforcement de capacités	DGESA	x	x	X	x
<b>Produit 3.2.2 :</b> Un recensement général dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et les résultats diffusés.	DGESA	x	x	X	x
<b>Produit 3.2.3.</b> Un système de suivi et d'alerte précoce pour les menaces concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition est mis en place et opérationnel	DGESA, DGA, CNN		x	X	
<b>Produit 3.2.3</b> Des mécanismes de suivi et évaluation participatifs sont élaborés et leur mise en œuvre est effective .	DGESA	x	x	X	x

## Annexe 5 : Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (Avantages comparatif de la FAO)

<b>Effets</b>	<b>Extrants</b>
<p>Effet 2 : L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou documents de politiques conformes aux Déclarations, Conventions et Accords Internationaux et régionaux sur les droits Humains et les utilise.</p>	<p>Extrant 2.4 : Les administrations en charge de la santé, de l'agriculture et de l'habitat, mettent en œuvre les Déclarations et résolutions régionales et internationales signées par le gouvernement.</p>
<p>Effet 3 : Les communautés se sont appropriées des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être.</p>	<p>Extrant 3.4 : Les groupements de communautaires en particulier les femmes et les jeunes filles mères disposent d'outils pour renforcer leur leadership et leur autonomisation.</p>
	<p>Extrants 3.5 : Les communautés et les autorités locales disposent des outils et mécanismes pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.</p>
	<p>Extrant 3.7 : Le pays dispose d'un plan de contingence pour les catastrophes et les urgences humanitaires intégrant notamment la santé sexuelle et reproductive.</p>
<p>Effet 4 : L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale.</p>	<p>Extrant 4.1 : Les groupements de producteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et ressources halieutiques) sont organisés, utilisent les meilleures techniques et intrants pour un rendement plus élevé.</p>
	<p>Extrants 4.2 : L'administration gabonaise dispose d'une stratégie cohérente de développement agricole, de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement.</p>

## Annexe 6 : Programme de terrain de la FAO au Gabon

<b>Projets exécutés</b>			
<b>Domaines d'appui</b>	<b>Actions</b>	<b>Résultats</b>	<b>Périodes</b>
-Appui politique et institutionnel	En liaison avec les problématiques de la protection et conservation des ressources naturelles et dans le cadre des TCP/GAB/3302 et TCP/GAB/3301 élaboration de stratégies de développement et actualisation de politiques agricoles.	Les diagnostics sur les effets de différentes politiques sectorielles du développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ont été réalisés ; la stratégie nationale de mise en cohérence des différentes politiques sectorielles a été initiée ; Le document définissant les axes de la politique agricole nationale a été actualisé et est en attente de validation et adoption par le Gouvernement.	2011-2012
Appui technique	Un (1)TCP sur la production et la protection intégrée des semences a été exécuté TCP/GAB/3203	Les dispositifs d'apprentissage à l'intérieur des champs écoles paysans (CEP) ont été mis en place dans toutes les provinces ; Les groupements de producteurs encadrés disposent désormais de boutures de manioc saines et sont capables de reconnaître les maladies du manioc et de protéger leurs champs	2009-2011
Appui organisationnel et communautaire	Un projet TCP/GAB/3202 sur le renforcement des organisations professionnelles et un autre UNJP/GAB/011/UNO sur la sécurité humaine pour les réfugiés et les communautés locales ont été exécutés	Les instruments techniques, institutionnels et réglementaires devant permettre le développement des organisations paysannes sont disponibles et devraient progressivement être appropriés par les structures du Ministère de l'Agriculture.	2010-2011

**Annexe 7 : Programme terrain (ressources disponibles et programmables pour la période 2013-2016 en USD)**

Ressources disponibles	457,000	
Ressources mobilisables sur TCP 2013-16	1.200,000	
<b>Totales ressources</b>	<b>1.657 000</b>	

## **Annexe7 : Stratégie Genre CPP**

L'objectif d'intégration de la transversalité genre dans le processus du CPP est de permettre une meilleure réduction des écarts à travers la pratique de l'équipe genre au sein des différentes catégories sociales de pauvreté. Le genre sera un outil de prise de décision à la fois ciblées et stratégiques. Il permettra une orientation des actions en fonction des réalités quotidiennes et récurrentes des groupes genre cibles.

L'effectivité de cette intégration de la transversalité genre sera reflétée dans la phase d'exécution des programmes et projets . De manière concrète, des analyses d'enjeux genre seront réalisées au sein des groupes et permettrons de définir des profils genre en fonction des thématiques spécifiques à chaque groupe genre. Ces analyses reposeront sur des thématiques telles que : le sexe (homme/femme, homme/homme, femme/femme), le secteur d'activité (agriculture, pêche, élevage, foresterie commerce etc.) l'âge (jeune/adulte), la nationalité (allochtone /autochtone ), l'accès (ressources naturelles, marchés, éducation, santé , capitaux etc.) , les chaînes de valeur etc.

A l'intérieure de chaque thématiques des profils genre quantitatives et qualitatives ciblés seront réalisés et permettrons de disposer des données techniques, spécifiques et appropriées à chaque groupe genre.

Une fois ces données disponibles les grands axes d'invention seront dégagées et traduits sous forme d'actions concrètes dans un plan d'action genre orienté aux cibles.

Les plans d'actions genre devraient permettre d'élaborer de façon systématique la stratégie genre en définissant les objectifs stratégiques liés à chaque axe d'invention . Cependant, on devrait s'assurer de l'atteinte de ces objectifs spécifiques et pour cela , il est nécessaire qu'au préalable des indicateurs genre soient définis ,négociés au sein des groupes , faire l'objet de plaidoyers auprès des services en lien avec les thématiques genre cibles et contenu dans une grille de suivi genre. La définition des objectifs spécifiques de la stratégie devrait-il aussi se référer à la stratégie nationale genre. De ce fait , il est recommandé de rester le plus proche possible de la réalité afin de faciliter la programmation des actions, le suivi des indicateurs et des résultats escomptés.

Cette démarche permet de définir une stratégie genre ciblée et objectivement réalisable. Aussi, les objectifs stratégiques seront formulés sur la base des indicateurs objectivement vérifiables capables de produire un impact réel au sein des groupes en terme de réduction des écarts et susciter une réelle motivation au niveau des groupes cibles dans l'intégration et l'appropriation des projets et programmes à mettre en œuvre.



## **Annexe 8 : les politiques agricoles**

La Nouvelle politique agricole du Gabon a été fondée en 2005. Elle fut débattue lors d'un Forum national auquel participèrent l'ensemble des parties concernées par le développement du secteur. Elle visaient principalement la levée de certaines (i) réduire d'environ 5% les importations alimentaires par an (par l'augmentation de la production domestique de produits vivriers et de l'élevage), et (ii) augmenter les contributions du secteur aux exportations (palmier à huile, café/cacao et hévéa principalement, et potentiellement aussi, les produits halieutiques à plus long terme).

Cependant cette nouvelles politique présente des points d'ombre liés notamment à la non application des dispositions fiscales des lois celles-ci doivent être considérés pour faire l'objet de mesures d'accompagnement efficaces de la politique générale du Gouvernement dans son ensemble.. On note , la dispersion des textes juridiques relatifs aux organisations professionnelles agricoles et au statut d'exploitant agricole ;l'absence de décrets d'application des lois sur la politique agricole et le code agricole en République Gabonaise portant spécifiquement sur la mise en place d'un cadre incitatif incluant entre autres l'octroi des aides à l'investissement bénéficiant aux exploitants agricoles, et de mesures fiscales favorables à l'investissement productif et au développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi dans l'agro-business .

A la vue du bilan du secteur et de son évolution ces cinq dernières années, force est de constater que l'impact des mesures adoptées ou envisagées à l'époque n'a pas été significatif, en raison d'absence ou d'insuffisance de leur mise en œuvre .

Après la flambée des prix des produits alimentaires de 2008, le Ministère retient, comme plus pertinent encore que par le passé, le principe d'une réduction des importations alimentaires par l'augmentation de la production locale de manioc et banane plantain d'une part, l'accroissement des produits animaux et halieutiques tirés l'élevage de cycle court, du gros bétail ainsi que de la pêche et de l'aquaculture.

Aussi, d'importantes mesures ont été prises par le gouvernement principalement, celle liée à la suspension des droits et taxes sur les importations des produits alimentaires. Mesure décidée en 2012 pour palier à la flambée des prix des produits alimentaires.

## **Annexe 9 : Stratégie de mobilisation de ressources**

L'investissement tant public que privé dans le secteur agricole, hors exploitation forestière, est d'un niveau relativement bas malgré le potentiel productif, la solvabilité de la demande et les fortes importations de denrées alimentaires.

### **1. Le budget de l'Etat**

Le Gabon, en sa qualité de pays à revenus intermédiaires dispose de moyens financiers susceptibles d'être investis dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. Aussi, des actions se doivent-elles d'être menées pour que le budget national y consacre plus de ressources. La FAO, en appuyant le renforcement des capacités en planification et programmation et l'assistance technique dans la formulation de programmes et de projets dont certains pourraient prendre la forme d'UTF (Unilateral Trust Funds) contribuerait au développement de l'investissement dans le secteur agricole et rural. L'appui technique fourni dans le cadre du partenariat CEEAC/FAO dans la mise en œuvre du PDDAA s'inscrit dans cette stratégie. Il participe également aux efforts de mobilisation des ressources auprès du secteur privé et des partenaires techniques et financiers internationaux.

Un engagement effectif des pouvoirs pour le financement du secteur agricole sera une source de motivation supplémentaire des partenaires techniques et financiers pour l'intervention dans le secteur. Pour l'année 2013 le budget global s'élève à 3000 milliards de dollars la part affectée au secteur agricole est d'environ 20 milliards dont 10 milliards d'investissement.

### **2. Le secteur privé national et international**

Le groupe OLAM nourrit de grandes ambitions pour le secteur agricole gabonais avec des projections de financement de l'ordre de 2 milliards de dollars américains dans la production d'engrais azotés, la plantation de 100.000 ha de palmeraies à Kango et Mouila et celle de 28 000 ha d'hévéa à Bitam. OLAM s'est investi depuis plus de 14 ans dans l'exploitation forestière et dispose d'une concession de 800 000 ha à Makoko.

### **3. Les coopérations bi- et multilatérales**

#### **Banque Africaine de Développement (BAD)**

Les priorités de la BAD pour la période 2011-2015 portent sur les infrastructures agricoles notamment la construction des pistes et marchés et l'appui au secteur privé (mécanismes structurels). La Banque envisage d'intégrer dans son futur DSP les questions de nutrition à la condition qu'une requête soit formulée par le Ministère de la santé.

Par ailleurs, avec la soumission par le gouvernement d'une requête portant sur le renforcement des capacités nationales en statistiques, la BAD envisage de donner son appui sous forme de don et a inscrit un avant projet dans son programme.

## **UNICEF**

L'une des priorités de UNICEF pour la période 2013-2016 portent sur la nutrition et l'aliment de l'enfant. Il s'agit d'élaborer un cadre juridique relatif aux substituts du lait maternel et au sel iodé et portant entre autres sur la commercialisation de ces produits.

## **CEEAC**

Les priorités de la CEEAC pour la période 2011-2020 portent sur l'appui à l'élaboration des Programmes Nationaux d'investissements Agricoles (PNIA) dans le cadre du PDDAA. Le processus PDDA vient d'être lancé et la feuille de route est en cours d'élaboration par une équipe multi-acteurs pays. La FAO est un partenaire stratégique de ce programme et participe à ce titre à l'ensemble du processus PDDAA. La filière coton textile et le secteur café font également partie des priorités de la CEEAC. Concernant le sous secteur élevage, les activités sont axées sur la gouvernance vétérinaire (2012-2017). En rapport avec le plan de convergence de la COMIFAC un programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo est mis en œuvre avec un financement de 28Milliards de FCFA. Celui-ci prendra fin en 2015.

## **CEMAC**

la CEMAC a élaboré une vision à long terme (2025) qui se décline en un espace économique intégré, émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain. Pour la matérialisation de celle-ci, elle a élaboré un programme économique régional pour la période 2010-2016 reposant sur un socle de 4 composantes et comportant cinq piliers de croissance dont trois sont relatifs au secteur agricole et rural, notamment l'économie forestière, le développement de l'agro-industrie, l'élevage et la pêche.

Elle entend confier à la FAO, l'assistance technique relative à l'élaboration d'une politique agricole commune.

## **E.U.**

Actuellement, l'Union Européenne ne dispose pas d'un cadre de coopération avec le Gabon. Toutefois, l'appui à la formation professionnelle reste une hypothèse pour la période 2014-2020. Des possibilités pour l'E.U de se positionner sur l'agriculture périurbaine aux alentours de Libreville sont en perspectives.

## **Ambassade de la Turquie**

Le cadre de coopération entre le Gabon et la Turquie n'est pas effectif. Toutefois en perspective et pour des objectifs de consommation locale, la Turquie estime que l'Agriculture (le maraîchage), la pêche (artisanale et semi-industrielle) et l'Aquaculture continentale pourraient constituer les éléments de coopération intéressants à court terme avec le Gabon. De ce fait, la Turquie souhaiterait recourir à la FAO et au Gouvernement pour obtenir des données techniques sur le secteur agricole (disponibilité des terres agricoles, les perspectives du Gabon dans le domaine etc.) pour une meilleure compréhension de celui-ci en vue d'une bonne prise de décision.

Aussi, la Turquie a affirmé sa volonté de travailler avec la FAO dans le cadre d'une coopération technique dans les domaines de la sécurité sanitaire et des politiques.

**Tableau : Matrice des partenaires techniques et financiers**

Organismes partenaires	Secteurs corrélés au CPP	Période des financements actuels ou stratégie nationale	Programme ou projets de la FAO financés au cours des cinq dernières années	Contributions totales au cours des cinq dernières années	Coopération future possible/enseignent tirés	Volume possible des ressources à mobiliser	Dates limites de soumissions	Autres commentaires	Point de contact de l'organisme partenaire et centre de liaison de TCSR/TCE
Gouvernement	-Agriculture responsable - nutrition et sécurité sanitaire -politiques cohérentes	2012-2016	PSSA	2.399.999.606,41 FCFA	Lutte contre la flambée des prix	Plusieurs milliards de FCFA			MAEPDR
BAD	-Nutrition et sécurité sanitaire -statistiques agricoles	2011-2015	Néant	Néant	Nutrition et statistiques agricoles			Requête à formuler par les ministères et FAO	DR. Jean-Louis Mobamba Mail : moubamba@afdb.org
UNICEF	-Nutrition et renforcement des politiques	2013-2016	Néant	Néant	Nutrition (cadre législatif des substitues du lait maternel)				
CEEAC	-Agriculture responsable - nutrition -politiques cohérentes	2011-2020	Néant	Néant	PDDAA				
CEMAC	Economie forestière, agriculture et agro-industrie, élevage et pêche	2010-2016	Néant	Néant	Elaboration politique agricole commune	475 000 \$			
UE	-Agriculture (maraîchage) renforcement de capacités	Non déterminé	Néant	Néant	Formation professionnelle et l'agriculture périurbaine				Bernard.deschreleas.europa.eu Emilio.canda-moreno.eeas.europa.eu/gabon
Ambassade Turquie	Maraîchage - nutrition et sécurité sanitaire -politiques agricoles	Non déterminé	Néant	Néant	Agriculture, pêche et aquaculture, nutrition et politiques				Ahmed R.Demirer Mail :Ademireov.tr